

A.T.M.B.

CONSTATATION DE NON PAIEMENT

N° 1 999 99 9999999999

Gare de : Nangy

Sens : Sens 1

Ref. KM : 13

Classe tarif : 1

Prix T.T.C. : 2,10 EUR

Prix payé : 0.00 EUR

Reste du : 2,10 EUR

Voie 07 le 01/01/01 à 12h00

Immatriculation : XX-000-XX

Le règlement devra nous parvenir sous 10 jours

- soit par carte bancaire sur le site sécurisé

<https://peage.atmb.com>

- soit par chèque bancaire à l'adresse suivante

ATMB Centre de Recouvrement Péage

1440 route de Cluses

CS 60118

74138 BONNEVILLE CEDEX

Le non-acquittement du péage constitue une infraction prévue et réprimée par le Code de la Route.

En l'absence de règlement dans le délais octroyé, un procès verbal sera établi et une indemnité forfaitaire de 90 euros viendra s'ajouter au montant du péage article 529-6 du CPP).

Pour toute question relative à la protection de vos données personnelles, contacter le DPO via le formulaire de contact, rubrique «Informatique et Libertés (RGPD)», à l'adresse suivante :

www.atmb.com/aide-et-contact/nous-contacter